

SÉGUR NUMÉRIQUE

Point d'étape et réquisitoire

Paris le 15 février 2022

Les constats

Le volet numérique du Ségur de la Santé est ambitieux, destiné à répondre à des problématiques urgentes, dont celle de soutenir la nécessaire transformation de notre système de santé au bénéfice de nos concitoyens. Les éditeurs membres de la FEIMA se sont engagés dans cette voie en mobilisant toute leur énergie en faveur d'une intégration des services et référentiels socles dans leurs produits et d'un déploiement massif sur leurs parcs clients.

Dès le mois d'octobre 2020, les éditeurs de la FEIMA avaient mené des études approfondies permettant de déterminer les travaux à réaliser pour répondre aux attentes du programme Ségur Numérique, ainsi que les **conditions optimales de leur mise en œuvre pour garantir l'adhésion des professionnels de santé.**

Ces études, largement partagées avec les représentants de la puissance publique et les responsables du programme, avaient notamment mis l'accent sur les points suivants permettant de garantir le succès collectif du projet.

- Une charge significative, tant en matière de développement qu'en matière de déploiement, de formation et d'accompagnement des professionnels de santé, devant faire l'objet d'un soutien de l'état pour mobiliser l'investissement industriel et redéfinir leurs feuilles de route stratégiques, et pour garantir l'adhésion des professionnels de santé aux usages des services proposés,
- **Un calendrier de réalisation et de mise en œuvre de 18 mois avec une répartition de 6 mois pour les aspects R&R et de 12 mois pour les aspects déploiement, formation et accompagnement,**
- **Un démarrage rapide des travaux de définition du périmètre de la vague 1 du programme - dès le tout début de l'année 2021 - afin de tenir l'objectif de déploiement des solutions à l'automne 2022,**
- Une définition des services à couvrir devant se faire dans le cadre d'une **approche transversale permettant de faire converger les travaux des différents couloirs** sur :
 - Une définition partagée des périmètres techniques des services socles essentiels au soutien du découplage des acteurs (MSSanté, standards d'interopérabilité supportant les échanges de résultats de biologie notamment),
 - **Des calendriers de déploiement concordant vis-à-vis des échéances de fin de programme afin de bénéficier d'effets de levier en matière d'adoption des usages des services proposés.**
- **La nécessaire implication de l'ensemble des professions de santé libérales** afin favoriser la mobilisation de tous les acteurs concourant à l'amélioration des parcours de prise en charge et par conséquent le lancement rapide de couloirs complémentaires s'adressant aux autres professions que celle ciblée dans l'approche initiale

Les membres de la FEIMA, tout au moins ceux qui sont concernés par les premiers couloirs lancés (médecine de ville et pharmacie), sont très fortement mobilisés sur le projet pour lequel d'importants investissements ont été engagés.

Aux termes de 6 mois de mobilisation opérationnelle, outre leur implication soutenue dans les travaux préparatoires de la task force, les éditeurs de médecine de ville font état des constats suivants.

Si nous nous félicitons des arbitrages adoptés en faveur du modèle de financement du programme Ségur Numérique, nous regrettons néanmoins un niveau de financement inférieur aux évaluations que nous avons réalisées pour soutenir des investissements industriels permettant de réunir les conditions optimales d'activation des leviers de mobilisation des professionnels de santé du premier recours.

Les travaux conduits par les différentes task forces n'ont accordé qu'une place infime aux échanges transversaux entre les parties prenantes, laissant ainsi plusieurs thématiques d'importance en déficit de réponses convergentes.

C'est notamment le cas de la MSSanté, service essentiel pour garantir l'atteinte des objectifs de décloisonnement des acteurs et d'amélioration des parcours. L'absence de réelle interopérabilité entre les opérateurs fournisseurs de BAL et les éditeurs fournisseurs de clients de MSS intégrés aux logiciels métier, question pourtant soulevée depuis de nombreuses années par la FEIMA, constitue un risque majeur d'adoption des usages des solutions Ségur déployées et par voie de conséquences d'atteinte des objectifs dans le calendrier imparti.

Les dispositions adoptées récemment afin de pallier cette difficulté, via le lancement d'un couloir Ségur complémentaire dédié à cette question, n'auront malheureusement la capacité de produire des effets mesurables sur le terrain qu'à compter du début de l'année 2023.

C'est également le cas pour la standardisation des données concourant à l'échange de résultats de biologie. Si une convergence s'est dégagée sur l'adoption de la norme LOINC dans les solutions qui équipent laboratoires et prescripteurs, la normalisation des unités de valeur a été mise de côté dans la perspective d'une convergence portée ultérieurement par la vague 2 du programme.

Un déficit de transversalité qui n'a en outre pas permis de prendre en compte la nécessaire synchronisation des calendriers de déploiement des solutions des acteurs des différents couloirs, laquelle conditionne pourtant fortement l'adhésion des professionnels aux usages des solutions proposées.

Un enjeu particulièrement sensible pour la médecine de ville qui est au carrefour des échanges avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de prise en charge et qui ne comprendrait pas que les solutions dont ils disposent ne soient pas en mesure de traiter de manière uniforme et automatique l'intégration des informations produites par leurs partenaires. Il convient notamment de citer à cet égard, les hôpitaux dont l'échéance de fin de programme est fixée au 31 décembre 2022, ou les laboratoires de biologie dont on sait les contraintes de déploiement des solutions auxquelles ils sont confrontés.

Il s'agit d'un enjeu qui conditionne l'adhésion des professionnels de santé et par voie de conséquence la réussite de l'ambition Ségur !

C'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que la FEIMA exprime depuis plusieurs mois la nécessité d'intégrer au programme Ségur Numérique l'ensemble des acteurs de soins : dentistes, sages-femmes, professions paramédicales...

Les éditeurs membres de la fédération qui équipent ces professionnels de santé attendent avec une impatience croissante leur implication dans le projet.

La mobilisation que nous avons suscitée auprès de nos membres dès la fin de l'année 2020 prenait ancrage sur un engagement de tous les acteurs en faveur de l'atteinte d'objectifs d'usages massifs des services fondateurs portés par la vague 1 du programme Ségur Numérique.

La réussite de ce premier objectif conditionne notre capacité collective à poser des fondations solides, génératrices d'une adhésion massive aux usages des services déployés, à partir desquelles nous serons en mesure d'engager sereinement et durablement la mise en œuvre de services complémentaires.

Les retards pris dans la mise en route des task forces n'ont permis de finaliser le dispositif de lancement effectif du programme qu'au mois d'août 2021, décalant de 4 mois le démarrage opérationnel des travaux de R&D que les éditeurs avaient planifiés à avril 2021 pour être en mesure de tenir l'échéance de fin de déploiement des services à l'automne 2022 (pour mémoire, la FEIMA avait indiqué, lors de ses travaux préparatoires de fin 2020, la nécessité d'inscrire le projet dans un calendrier de 18 mois pour garantir la réussite).

Un décalage initial qui ne se répercute malheureusement pas sur la date d'échéance du programme sur le couloir médecine de ville (15 octobre 2022) et qui contraint les éditeurs à répondre aux objectifs de déploiement de leurs solutions sur un temps très court, de surcroît pénalisé par la crise sanitaire et la période estivale de congés.

L'ambition que nous portons vis à vis de la réussite de ce projet historique nous conduit, à l'heure où nos membres sont en phase de finalisation de l'étape de référencement de leurs solutions, à exprimer nos plus vives inquiétudes à l'égard du calendrier de déploiement.

Notre volonté, que nous savons nécessairement partagée par la puissance publique, est de **conduire le plus grand nombre possible de professionnels de santé à disposer de solutions référencées Ségur**, pour les mettre en capacité d'atteindre des objectifs d'usages répondant à l'ambition initiale.

- **Généraliser** le partage fluide et sécurisé des données de santé, en mettant les citoyens en capacité d'être acteurs de leur santé et en améliorant le cadre de travail des professionnels.
- Accélérer de façon significative la feuille de route du numérique en santé, en **passant de 10 millions à 250 millions de documents médicaux échangés d'ici 2 ans**.
- **Fédérer l'ensemble des acteurs** de santé au travers d'usages précis

Un objectif d'alimentation soutenue de Mon Espace Santé (MES) qui conditionne à n'en pas douter l'adhésion durable des citoyens à ce service national emblématique de la stratégie nationale.

Un objectif qui en l'état actuel des choses nous paraît d'autant plus compliqué à atteindre, que nos actions de déploiement, de formation et d'accompagnement vont se heurter à deux contraintes majeures : le temps imparti à la réalisation de ces actions indispensable à un ancrage qualitatif et durable des services et la relative « timidité » des mécanismes d'incitation conventionnels dont le véritable indicateur Ségur n'interviendra qu'en 2023, en décalage avec l'échéance du 15 octobre 2022.

Alors que les travaux relatifs à la vague 2 du programme viennent d'être lancés, poser toutes les conditions de la réussite de la vague 1 est selon nous un préalable indispensable.

Car si nous partageons pleinement l'objectif d'extension du périmètre de services du programme, pour autant que cette nouvelle vague soit elle aussi en mesure de s'inscrire dans un calendrier réaliste, nous prendrions un risque considérable de l'engager sans une articulation cohérente avec une vague 1 disposant d'une adhésion massive et réussie.

Nos propositions

A l'appui des constats précédents, en acteurs pleinement responsables et plus que jamais animés par la volonté de concourir à la réussite de l'ambition Ségur, les membres de la fédération souhaitent que les conditions minimales suivantes puissent être mises en œuvre via un aménagement du dispositif Ségur Numérique.

- 1) Décaler la date d'échéance des couloirs « médecine de ville » et « biologie » du 15 octobre au 31 décembre 2022, à l'identique de celle s'imposant au couloir « hôpital », afin de favoriser le déploiement du plus grand nombre de professionnels de santé, la recherche de leur adhésion aux usages et la synchronisation des différents couloirs.
- 2) Pour ne pas pénaliser les effets positifs liés à cette nouvelle échéance, décaler la date de fin de recueil des bons de commande du 15 juillet au 30 septembre 2022, laquelle conditionne l'engagement des professionnels de santé dans le dispositif.
- 3) Décaler la date de fermeture du guichet de référencement opéré par l'ANS, du 15 mai 2022 au 30 juin, afin de tenir compte des contraintes auxquelles les éditeurs sont confrontés : période particulière de crise sanitaire (management d'équipes distantes, fortes tensions en matière de recrutement) et engorgement des guichets de validation des solutions (CNDA en particulier).
- 4) Donner aux acteurs industriels la possibilité de poursuivre le déploiement de leurs solutions « vague 1 » au-delà de l'échéance du 31 décembre 2022 et dans le cadre du mécanisme de soutien Ségur Numérique, dès lors qu'ils s'engagent sur le développement et le déploiement des services de la vague 2. L'échéance finale de la vague 2 constituerait ainsi la date de fin du programme regroupant les deux vagues.